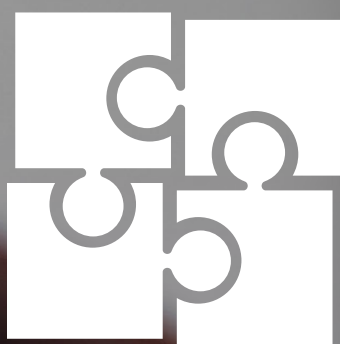




**PÔLE
SANTÉ
TRAVAIL**
Métropole Nord

Vous êtes en
ARRÊT DE TRAVAIL
DEPUIS PLUS DE 30 JOURS ?

Vous vous interrogez sur votre retour au travail ?

**Votre état de santé
ne semble pas compatible
avec votre poste ?**

**Vous pouvez demander
UN RENDEZ-VOUS
DE PRÉ-REPRISE**

La visite de
PRÉ-REPRISE,
une solution pour
PRÉVENIR
la désinsertion professionnelle !



Contactez votre service
de prévention et de
santé au travail